



Traité Guittin

Michna 7 - Chapitre 8

[ז] הכונס את יבמתו, והלכה צרתה ונישאת לאחר, ונמצאת זו
שהיא אילונית יצא מזה ומזה, וכל הדרכים האלו בה.

Si quelqu'un a épousé sa belle-sœur par Lévirat, et la femme adjointe de celle-ci s'en est allée et s'est remariée à un autre et il s'avère que celle-là est stérile, elle doit quitter l'un et l'autre et toutes ces dispositions-là sont valables pour elle.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions